

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Repas-paysan-devant-la-Cour-d-039-Appel-de-Nancy>

Réseau Sortir du nucléaire > À vous
d'agir > Agenda > **Repas paysan devant la Cour d'Appel de Nancy pour dire non à la nucléarisation du Grand Est**

10 janvier 2019

Repas paysan devant la Cour d'Appel de Nancy pour dire non à la nucléarisation du Grand Est

NANCY (54)

Le 10 janvier 2019, à partir de 12h00, au 3 rue Suzanne Regnault-Gousset

Le 15 août 2016, plusieurs centaines de personnes ont fait tomber le mur que l'Agence pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) avait construit illégalement autour du Bois Lejus. C'est dans ce bois, près de Bure, que l'agence publique souhaitait commencer les travaux préparatoires à la poubelle nucléaire Cigéo. Deux militants ont été convoqués pour la chute de ce mur et condamnés de manière arbitraire : en effet, bien que solidaires de cette action, ils n'y avaient pas participé ([voir notre communiqué à ce sujet](#)).

Leur procès en appel aura lieu le 10 janvier prochain, à Nancy. L'audience est prévue à 13h30. À partir de 12h00, venons massivement les soutenir, en mangeant, en dansant et en chantant !

PROGRAMME

Rendez-vous devant la Cour d'Appel de Nancy, Place Carrière

12h00 : arrivée, repas paysan et auberge espagnole

13h30 : début de l'audience 14h00 environ : prises de paroles de personnes participant à la lutte à Bure et également d'autres luttes du Grand Est

16h00 Jeux, table d'infos, chorales, etc.

17h00 : temps d'échange régional inter-luttes, « faisons tomber les murs entre nos luttes » aux abords de la Cour d'Appel.